



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Anney, le 02 janvier 2017



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Haute-Savoie

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale
de la Haute-Savoie

à

Mesdames et Messieurs
les enseignants du premier degré
les directeurs d'école
S/c de Mesdames et Messieurs les IEN

Division du 1er degré
Pôle R-H

Bureau 663

Affaire suivie par

M-Liesse BEAUVARLET

Téléphone :
04 50 88 42 55

Télécopie :
04 50 51 47 36

Courriel :
ce.dsden74-div1@ac-
grenoble.fr

Adresse postale :

Cité administrative
7 Rue Dupanloup
74040 Annecy Cedex

Objet : Postes à exigences particulières

Réf : Note de service n° 2016-166 du 9 novembre 2016 ayant pour objet la mobilité des personnels enseignant du 1^{er} degré – rentrée scolaire 2017

Dans le cadre de la préparation du mouvement des personnels du 1^{er} degré, certains postes du département sont profilés car ils demandent des qualifications ou des compétences particulières. Une liste de ces postes est arrêtée chaque année.

1 – Liste des postes à exigences particulières arrêtés pour la rentrée 2017 :

- **ATICE** (animateur en technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement).
- **CPC** (Conseiller pédagogique de circonscription).
- **CPD** (Conseiller pédagogique départemental).
- **Coordonnateur des AVS** (auxiliaire de vie scolaire).
- **Coordonnateur des classes relais**.
- **Coordonnateur SAPAD** (service d'assistance pédagogique à domicile).
- **Coordonnateur ULIS** (unité localisée d'inclusion scolaire) - lors de l'ouverture du dispositif.
- **Directeurs 10 classes et plus**.
- **Directeurs 4 classes et plus en REP** (réseau d'éducation prioritaire).
- **Directeurs 6 classes et plus en secteurs particuliers**.
- **École de Genève** (Postes de direction et enseignants).
- **Enseignant référent**.
- **Enseignant en ULE** (unité locale d'enseignement) – maison d'arrêt de Bonneville.
- **Enseignant en UPE2A** (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants).
- **Enseignant en UEM** (unité d'enseignement maternelle - autisme).
- **Enseignant Maître surnuméraire**.
- **Enseignant chargé d'une TPS** (très petite section) - enfants de moins de trois ans.
- **Enseignant en classe immersion anglais**.
- **Poste en MDPH** (maison départementale des personnes handicapées).
- **Secrétaire de CDOEA** (commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés).

2 - Procédure de recrutement

Chaque fois qu'un poste à exigences particulières sera déclaré vacant à la rentrée 2017, une campagne de recrutement sera organisée.

Un appel à candidature sera alors diffusé **via la messagerie professionnelle des enseignants** (*prenom.nom@ac-grenoble.fr*), **dans les écoles et publié sur le site de la DSDEN 74.**

Les enseignants seront destinataires :

- de la liste des postes vacants concernés par cette campagne,
- des fiches de postes correspondantes,
- des fiches de candidatures.

Les enseignants souhaitant candidater sur un de ces postes déclarés vacants devront transmettre leur dossier de candidature complet à **leur IEN de circonscription** pour avis.

Ce dernier le transmettra à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Haute Savoie.

Composition du dossier :

- un Curriculum vitae
- une lettre de motivation
- un document attestant de la qualification professionnelle détenue, le cas échéant
- la fiche de candidature correspondant au choix du type de poste.

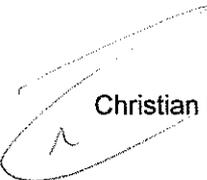
3 - Calendrier

Pour la 1ère campagne de recrutement de 2017 :

- **Envoi des candidatures à l'IEN au plus tard le 21 janvier 2017.**
- Transmission des candidatures par l'IEN à la DSDEN, après avis le 30 janvier 2017
- **Commissions d'entretien du 13 au 17 février 2017-**

Les convocations seront transmises par voie postale et via la messagerie professionnelle des enseignants.

Pour le recteur et par délégation
Le directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Haute-Savoie


Christian BOVIER